



COMPTE RENDU SUCCINT DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} JUIN 2023

L'an Deux Mille Vingt-trois le jeudi 1^{er} Juin à 19 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 25 Mai 2023, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

Étaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	REYNIER Guy (D.S.)
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane (D.S.)
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Monsieur	RECOULES Franck
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CAESE	CHALO-ST-MARS	Monsieur	HAUTEM Daniel
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	MARIETTE Marc (D.S.)
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel
CCEJR	LARDY	Monsieur	MELOT Didier (D.S.)
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	SAINTE-CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien (pouvoir Mme SIEBENALER)
CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory (pouvoir M. MERIGOT)

Étaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DELTON Martial
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Monsieur	GARDAHAUT Christophe
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	KOZAK Renée
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnaud
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne

CCVE ST VRAIN
CCEJR VILLECONIN

Monsieur MOREAU David
Monsieur FOUCHER Jean-Marc

Etait également absent excusé : Monsieur Hervé PAILLET, Trésorier d'Etampes Collectivités

Secrétaire de séance : Monsieur ROULAND Michel

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 MARS 2023

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si le procès-verbal de la séance 16 Mars 2023 appelle des observations.

Le procès-verbal n'appelant pas d'observation, la Présidente le soumet au vote.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité,

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 – DELIBERATION 2023-06-001

Après avoir entendu en séance le rapport d'activité de Madame Maryvonne SIEBENALER,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le rapport annuel d'activité 2022.

Voté à l'unanimité,

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS CHOMAGE PAR LE CIG – DELIBERATION 2023-06-002

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à signer ladite convention avec le CIG,
- **DONNE** à la Présidente tout pouvoir pour sa mise en œuvre,
- **DIT** que les dépenses liées à cette convention sont inscrites au budget.

Voté à l'unanimité,

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE DE GARDE RIVIERE – DELIBERATION 2023-06-003

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De créer un emploi non permanent d'agent technique rivière relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions de suivi, accompagnement local auprès des riverains..., suite à l'accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures, à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.
- La rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique, à laquelle s'ajoute les suppléments et indemnités en vigueur.
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Voté à l'unanimité,

DOSSIER DE DECLARATION D'INTERET GENERAL POUR LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN 2024-2028 – DELIBERATION 2023-06-004

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le dossier de DIG pour le programme pluriannuel 2024-2028.
- **AUTORISE** la présidente à engager toutes les démarches pour le dépôt de la demande de DIG, et les demande de subvention afférentes

Voté à l'unanimité,

DEMANDE DE SUBVENTION ET LANCEMENT DU MARCHÉ POUR L'ÉTUDE HYDROÉCOLOGIQUE DU MARAIS D'ITTEVILLE (ACTION 6.3 DU PAPI) – DELIBERATION 2023-06-005

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à engager toutes les démarches (préparation, passation, exécution et règlement ainsi que toute décision concernant les avenants) pour réalisation du marché d'étude
- **CHARGE** la Présidente d'effectuer toutes démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer l'Etude avant l'obtention des notifications de subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

DOSSIER DE DECLARATION DES TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU BIEF DE NOISEMENT (BOISSY-LA-RIVIERE) – DELIBERATION 2023-06-006

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à engager toutes les démarches pour le dépôt de la demande de DIG, de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau,
- **CHARGE** la Présidente d'effectuer toutes démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer l'Etude avant l'obtention des notifications de subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

AVIS SUR LA STRATEGIE INONDATION (SLGRI) FRANCILIENNE – DELIBERATION 2023-06-007

Après avoir entendu en séance le rapport d'activité de Madame Maryvonne SIEBENALER,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du projet de stratégie locale de gestion des risques d'inondations francilienne soumis à consultation publique ;
- **PREND ACTE** que la Juine, ni aucun des cours d'eau de l'Unité hydrographique Juine-Essonne-Ecole ne fait partie des Territoires à Risque Important d'Inondation, définis selon des critères nationaux comme les zones où les enjeux (population, emplois, bâtiments, activités...) potentiellement exposés sont les plus importants et sur lesquels s'exercent des dispositions spécifiques ou prioritaires ;
- **REGRETTE** que la disposition 0.2 concernant très directement le SIARJA n'ait pas fait l'objet d'un échange préalable à la consultation publique et que le SIARJA n'ait pas été saisi sur le projet de SLGRI francilienne ;
- **REAFFIRME** l'ancrage du territoire Juine dans le SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés ;
- **RAPPELLE** son avis sur le projet de SDAGE, indiquant qu'il n'est pas favorable, à l'émergence d'un SAGE « Juine-Essonne-Ecole » en tant qu'il amoindrirait la cohérence de gestion intégrée au niveau du SAGE « Nappe de Beauce et milieux associés » sur le plan hydrographique puisque ces rivières sont dépendantes de la masse d'eau souterraine Nappe de Beauce, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, en période de crue comme en période d'étiage ;
- **SE FELICITE** que le SDAGE approuvé n'ait pas retenu la nécessité de voir émerger un SAGE « Juine-Essonne-Ecole ».
- **ALERTE** sur la sécabilité des éléments de gestion de la GEMAPI, qui pourrait découler de la mise en œuvre de la SLGRI telle que proposée, en tant qu'elle est contraire à l'idée de gestion intégrée et à la recommandation d'avoir une vision extensive de la GEMAPI (au-delà des missions obligatoires) pour une bonne appréhension du grand cycle de l'eau et du lien avec les autres politiques et compétences et qu'à ce titre elle devrait qu'être exceptionnelle dans le cas de systèmes d'ouvrages de protection d'ampleur et complexes en visant une convergence à terme vers la GEMAPI ;
- **REAFFIRME** son attachement au maintien, sur le bassin versant de la Juine, d'une structure GEMAPIenne de proximité, à taille humaine et réactive ;
- **REAFFIRME** son engagement dans sa politique GEMAPI intégrée et partenariale, en phase avec les enjeux du territoire sur le périmètre hydrographiquement cohérent du bassin de la Juine ;

- **CONFIRME** sa participation à poursuivre la collaboration sur le PAPI d'intention Juine-Essonne-Ecole concernant la problématique des inondations dans un esprit de solidarité amont-aval et de bonne coordination ;
- **CONFIRME** son engagement dans les opérations de restauration et de renaturation du cours d'eau et de ses zones humides, identifiées comme favorables à l'expansion des crues par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs et bénéficiant de son financement à ce titre.

Voté à l'unanimité, (1 abstention Monsieur Weigant)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

La Présidente,
Maryvonne SIEBENALER